



NOUVELLES CAPRAISIENNES

Bulletin Municipal de la Commune
de Saint-Capraise de Lalinde

N° 99 - Janvier / Février / Mars 2026

*BONNE ET
HEUREUSE
ANNÉE 2026 !*



SOMMAIRE

Compte-rendu municipal 4-5

Info mairie 6-9

Calendrier des manifestations 9

Compte-rendu des associations 10-12

Jeux 13-14

Infos pratiques 15-16

Le mot du Maire

Chères Saint-Capraisiennes, chers Saint-Capraisien,

En ce début d'année 2026, je vous adresse, au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite pour vous et vos proches.



L'année 2025 a, une fois encore, montré combien notre commune est vivante et solidaire. Grâce à l'engagement des élus, des agents municipaux, des associations et de nombreux bénévoles, Saint-Capraise-de-Lalinde continue d'avancer tout en conservant ce qui fait son charme : un cadre de vie agréable, une vie locale active et cet esprit de village que beaucoup nous envient.

Tout au long de ce mandat, nous avons œuvré pour améliorer les équipements, entretenir notre patrimoine et accompagner les initiatives locales, avec un seul objectif : l'intérêt général et la qualité de vie des habitants.

L'année 2026 marque aussi la dernière ligne droite de ce mandat, avant les élections municipales de mars. Ce rendez-vous démocratique est toujours un moment important pour la vie de la commune. Je peux d'ores et déjà vous dire — sans faire durer le suspense plus longtemps — que je me représenterai à vos suffrages avec l'équipe actuelle, légèrement renouvelée. Nous aimons la continuité, mais nous savons aussi que, comme pour un bon jardin, un peu de renouvellement permet de garder toute sa vitalité.

D'ici là, nous continuerons à travailler avec sérieux et enthousiasme pour Saint-Capraise-de-Lalinde. Je remercie très sincèrement toutes celles et tous ceux qui s'investissent, au quotidien, pour faire vivre notre village.

Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la confiance, de la convivialité et du plaisir d'être ensemble.

Très belle année 2026 à toutes et à tous.

**Votre Maire dévoué,
Laurent PEREA**



Mairie de Saint-Capraise-De-Lalinde
14 Route de Sarlat
24150 Saint-Capraise-de-Lalinde
05 53 63 47 65
Mairie.stcapraise-lalinde@wanadoo.fr
www.saint-capraise-de-lalinde.fr

Responsable de Publication : Laurent PEREA
Éditorial : Herve COUSTILLAS | Sylvie BODART
Elodie CHEVRIER | Ghislaine GOURDON
Christophe LAVIGNERIE | Brigitte MONTAURIOL
Maquette et impression :

Nouvelle Imprimerie Moderne à PÉRIGUEUX
Ce magazine est imprimé sur papier issu du développement durable PEFC. Ne pas jeter sur la voie publique.



LE BAR-RESTAURANT-GUINGUETTE : UN NOUVEAU CŒUR BATTANT POUR LE VILLAGE

Le projet de bar-restaurant-guinguette de Saint-Capraise-de-Lalinde franchit une étape décisive. L'appel à projets, lancé il y a plusieurs semaines, vient en effet de se clôturer. Il permettra très prochainement de désigner la personne ou l'équipe qui aura la responsabilité de faire vivre ce lieu emblématique, avec une ouverture espérée d'ici la fin du premier trimestre.

Très attendu par les habitants, ce futur établissement a vocation à devenir bien plus qu'un simple bar ou un restaurant. À Saint-Capraise-de-Lalinde, on peut se passer de beaucoup de choses... mais difficilement d'un véritable lieu de convivialité, de rencontres et d'échanges. La guinguette sera un espace où l'on pourra se retrouver, partager un moment, accueillir des animations, et renforcer encore le lien social qui fait la richesse de notre commune.

La sélection du ou de la future gérante se fera avec une attention particulière portée au projet global : qualité de l'accueil, diversité de l'offre, capacité à créer une ambiance chaleureuse et à s'inscrire dans la vie locale. Et rassurez-vous : le choix ne se fera pas uniquement sur la qualité du café... même si, évidemment, cela comptera forcément un peu !

La municipalité se réjouit de l'intérêt suscité par ce projet et ne manquera pas de tenir la population informée de la suite donnée à cette procédure. D'ici peu, Saint-Capraise-de-Lalinde retrouvera un lieu vivant, ouvert et convivial, appelé à devenir l'un des rendez-vous incontournables du village.

UN LIEU, MILLE SERVICES : L'AGENCE POSTALE, LA BIBLIOTHÈQUE... ET BIENTÔT LA BRICOTHÈQUE

Les travaux de rénovation de l'agence postale sont désormais achevés, et le bâtiment accueille aujourd'hui également la bibliothèque municipale. Ce nouvel aménagement est un bel exemple de mutualisation intelligente des services : on peut venir retirer un colis, emprunter un livre... et repartir avec les deux, le tout dans un espace plus confortable, plus fonctionnel et plus accueillant.

Ce regroupement permet de maintenir des services de proximité essentiels tout en optimisant les locaux communaux. Il favorise aussi les rencontres et la vie locale, en faisant de ce lieu un véritable point de passage et d'échanges au cœur du village.

Dans la même dynamique, la bricothèque ouvrira prochainement ses portes. Ce nouvel espace permettra de partager des outils plutôt que de les acheter, de bricoler ensemble, de s'entraider et d'apprendre. Un lieu à la fois pratique, économique et convivial, où l'on découvrira parfois que l'outil le plus emprunté n'est pas toujours celui que l'on imaginait...

À travers ces projets, la commune poursuit un objectif simple : offrir des services utiles, accessibles et innovants, tout en renforçant le lien entre les habitants. Saint-Capraise-de-Lalinde continue ainsi de faire vivre un esprit de village moderne, solidaire et tourné vers l'avenir.

L'API SUPÉRETTE AUTONOME : OUVERTE, PRATIQUE... ET UN PEU MAGIQUE !



Inaugurée fin novembre, l'API Supérette autonome est déjà devenue le nouveau rendez-vous du village... sans vraiment qu'il y ait besoin de rendez-vous ! Ouverte 7 jours sur 7, de 5h à 23h, avec des prix comparables à ceux

des supermarchés, elle vous permet de faire vos courses quand bon vous semble : avant le café du matin, après le travail... ou même entre deux épisodes de votre série préférée.

C'est un service moderne, pratique et innovant... un peu comme avoir un supermarché dans votre poche... sauf que là, il est réel et bien installé au cœur du village !

Mais attention : comme tout lieu qui veut vivre et durer, cette supérette a besoin de vous. Plus vous viendrez, plus elle prospérera. Plus vous viendrez, plus vous aurez l'air malin en vous disant : « J'ai trouvé un produit pas cher à 22h un samedi soir ! »

Alors n'hésitez pas : empruntez-la, testez-la, adoptez-la. Avec un peu d'enthousiasme (et vos paniers pleins), cette API Supérette autonome deviendra le succès durable que Saint-Capraise-de-Lalinde attendait... et un peu d'innovation au quotidien, ça fait toujours du bien !

L'ESPACE TIERS-LIEU : TRAVAILLER AUTREMENT AU CŒUR DU VILLAGE

À Saint-Capraise-de-Lalinde, l'innovation n'a pas de frontière... même en milieu rural ! L'**espace tiers-lieu** récemment aménagé illustre parfaitement cette volonté : un lieu de coworking et de travail partagé où l'on peut travailler autrement, se rencontrer, échanger et innover, tout en restant au cœur du village.

Plus qu'un simple bureau, ce tiers-lieu est un espace vivant, pensé pour favoriser la collaboration et les synergies entre habitants, entrepreneurs, créatifs ou télétravailleurs. Il offre la flexibilité nécessaire pour répondre aux besoins de chacun : espaces calmes pour se concentrer, zones conviviales pour les échanges, et même des outils et équipements partagés pour faciliter la créativité et l'organisation.

Petit bonus rural mais non négligeable : trouver une prise électrique libre du premier coup, c'est parfois un vrai défi... ici, c'est possible, et ça mérite d'être souligné !

Ce projet montre qu'en milieu rural, il est tout à fait possible de travailler autrement, d'innover et de créer des liens, tout en restant proche de chez soi. L'espace tiers-lieu est plus qu'un lieu de travail : c'est un point de rencontre et de dynamisme pour toute la commune



TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS : SÉCURITÉ, LOISIRS ET BIEN-ÊTRE AU CŒUR DU VILLAGE

Le **premier trimestre 2026** sera marqué par plusieurs travaux et aménagements dans notre commune, destinés à améliorer la sécurité, le confort et la qualité de vie des habitants.

Parmi les interventions prévues :

- **Route de Clérans** : des travaux de réfection de la chaussée permettront d'assurer une circulation plus fluide et sécurisée pour les automobilistes, cyclistes et piétons.
- **Impasse du Rampillon** : une partie du mur de soutènement, qui s'était effondrée, sera reconstruite. Cette opération est essentielle pour garantir la sécurité des riverains et la stabilité des terrains environnants.

Mais ce premier trimestre ne sera pas seulement synonyme de voirie : plusieurs **aménagement de loisirs et de convivialité** verront également le jour.

- **Boulodrome de loisir** : installé entre le foyer municipal et l'aire de camping-car, ce nouvel espace permettra de se retrouver autour d'une partie de pétanque ou de boules lyonnaises, pour petits et grands.

- Foyer municipal et du futur boulodrome, les plus jeunes pourront profiter d'un espace sécurisé et adapté pour jouer et se dépenser.
- **Parcours de santé** : au lotissement des 2 berges, à proximité du city stade et de l'aire de jeux existante, un parcours de santé sera aménagé pour encourager la pratique d'activités physiques en plein air, accessible à tous, et propice à la découverte de nouvelles manières de se maintenir en forme.

Ces projets illustrent parfaitement la volonté de la municipalité de **concilier sécurité, confort et loisirs**, tout en renforçant la convivialité et le lien social dans notre commune.

La mairie remercie par avance les riverains pour leur patience et leur compréhension pendant la durée des travaux. Très bientôt, Saint-Capraise-de-Lalinde pourra profiter d'une voirie sécurisée et modernisée, d'espaces de loisirs pour tous les âges, et de nouveaux lieux pour se retrouver et partager des moments conviviaux en famille ou entre amis.

REPAS DES AÎNÉS : RIRES, BONNE HUMEUR ET BONS PLATS AU RENDEZ-VOUS !

Une nouvelle année commence... et à Saint-Capraise-de-Lalinde, on ne vieillit pas, on se bonifie ! Pour fêter ce début d'année 2026, la municipalité a le plaisir de convier toutes les personnes âgées de **60 ans et plus** à son traditionnel **Repas des Aînés**, offert par la commune.

Dimanche 25 janvier 2026 à partir de 12h au Foyer Municipal

Rire ensemble et bien manger restent deux excellents remèdes contre le temps qui passe (juste après le café et les petits-enfants !). Ce repas est aussi ouvert aux autres convives au tarif de **25 € pour les adultes et 13 € pour les enfants**.

Chaque année, ce moment est une belle occasion de se retrouver, de discuter, d'échanger des souvenirs... et parfois même de raconter les mêmes histoires que l'an dernier... mais toujours avec plaisir ! L'équipe municipale espère réunir toutes les générations autour de la table, pour partager sourires, bons plats et anecdotes qui font le sel de notre commune.

Inscriptions : ouvertes dès à présent et jusqu'au **20 janvier 2026**, auprès des services de la mairie. Dépêchez-vous, les bonnes places partent vite... et la sieste de l'après-repas n'attend pas !

VŒUX 2026 : SAINT-CAPRAISE-DE-LALINDE ENTRE PROJETS, SOLIDARITÉ ET HUMOUR

Lors de la cérémonie des vœux, le maire de Saint-Capraise-de-Lalinde a rappelé le contexte international et national difficile, marqué notamment par la crise agricole et l'incertitude budgétaire, tout en exprimant une pensée pour les habitants touchés par la maladie ou le deuil en 2025.

Il a mis en avant le dynamisme de la commune, l'engagement des associations, des commerçants, des agents et des élus, ainsi que plusieurs

projets majeurs : école rénovée, tiers-lieu, future guinguette, bibliothèque installée à l'agence postale, bricothèque à venir et supérette autonome ouverte 7j/7.

Le maire a également salué l'action de la Communauté de communes Dordogne Bastide Périgord et de son président Jean-Marc Gouin, notamment sur la santé et les services à la population.

Dans un ton volontairement taquin, il a annoncé sa candidature aux municipales de mars 2026 avant de conclure avec humour que, même si le maire n'est pas Superman, il reste toujours au service de son village.

NB/ le discours intégral du maire est consultable sur le site de la mairie

UNE ÉCOLE RÉNOVÉE POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

La commune a engagé un chantier majeur avec la rénovation énergétique et la réhabilitation de l'école. Ce projet, essentiel pour notre village, vise à améliorer durablement le confort des élèves, des enseignants et de l'ensemble de la communauté éducative... et, accessoirement, la sérénité des parents les matins d'hiver, lorsque le froid n'invite pas toujours à quitter la maison.

Isolation renforcée, amélioration du chauffage, meilleure gestion de l'énergie, modernisation des espaces : ces travaux permettront à l'école de devenir plus agréable à vivre au quotidien, tout en réduisant sa consommation énergétique. Il s'agit à la fois d'un geste pour le confort immédiat et d'un engagement responsable en faveur de l'environnement et de la maîtrise des dépenses publiques.

Offrir aux enfants des conditions d'apprentissage de qualité est une priorité. Une école plus confortable, mieux adaptée et plus économe, c'est aussi un investissement pour l'avenir

de notre commune. Elle contribue à l'attractivité de Saint-Capraise-de-Lalinde et à la qualité de vie des familles qui y vivent ou souhaitent s'y installer.

La municipalité remercie les équipes éducatives, les entreprises et tous les partenaires mobilisés pour la réussite de ce projet, ainsi que les familles pour leur compréhension pendant la durée des travaux. Le résultat final sera à la hauteur de cet effort collectif : une école plus moderne, plus chaleureuse et résolument tournée vers l'avenir.

CALENDRIERS DES COLLECTES

CALENDRIER DE COLLECTE 2026 Saint-Capraise de Lalinde

Jour de ramassage de vos ordures ménagères
LE VENDREDI

Jour de ramassage de vos emballages et papiers
LE MERCREDI
des semaines **IMPAIRES**



Pas de collecte les jours fériés.
Les collectes des vendredis 1er Mai et 25 Décembre sont rattrapées
les samedis 2 Mai et 26 Décembre



**Déchets
ménagers**



**Déchets
recyclables**

JANVIER	9 - 16 - 23 - 30
FEVRIER	6 - 13 - 20 - 27
MARS	6 - 13 - 20 - 27
AVRIL	3 - 10 - 17 - 24
MAI 	2 - 15 - 22 - 29
JUIN	5 - 12 - 19 - 26
JUILLET	3 - 10 - 17 - 24 - 31
AOÛT	7 - 14 - 21 - 28
SEPTEMBRE	4 - 11 - 18 - 25
OCTOBRE	2 - 9 - 16 - 23 - 30
NOVEMBRE	6 - 13 - 20 - 27
DECEMBRE 	4 - 11 - 18 - 26

JANVIER	14 - 28
FEVRIER	11 - 25
MARS	11 - 25
AVRIL	8 - 22
MAI	6 - 20
JUIN	3 - 17
JUILLET	1 - 15 - 29
AOÛT	12 - 26
SEPTEMBRE	9 - 23
OCTOBRE	7 - 21
NOVEMBRE	4 - 18
DECEMBRE	2 - 16 - 30

SMD3 - 09.71.00.84.24



Vous trouverez d'autres documents en version téléchargeables (ici <https://smd3.fr/documentation-et-presse/>), tels que des documents sur la collecte à domicile pour les personnes à mobilité réduite...

Service Usager : 09.71.00.84.24

Les consignes de tri

TOUS les emballages se trient, TOUS les papiers se recyclent !
À déposer en vrac et vidés,
sans les laver, sans les emboîter, sans les compacter.

EMBALLAGES & PAPIERS



VERRE



COMPOST



Visite de l'isdnd*

*installation de stockage de déchets non dangereux
Site d'enfouissement,
2667 Route du Bahinle, 24400 Saint-Laurent-des-Hommes

Où vont nos déchets de la poubelle noire?

Visite Gratuite. À partir de 10 ans.
S'inscrire en appelant le Service Usager du SMD3 au
09.71.00.84.24 (appel non surtaxé)



Photos par la commune de Lalande, sous réserve de droits réservés par la commune.

Visite du centre de tri

La Rampinsolle, 24660 Coulouneix-Chamiers

Où vont nos déchets de la poubelle jaune?

Visite Gratuite. À partir de 10 ans.
S'inscrire en appelant le Service Usager du SMD3 au
09.71.00.84.24 (appel non surtaxé)



Inscriptions et informations
SMD3 SERVICE USAGERS

09 71 00 84 24 / service.usagers@smd3.fr



Inscriptions et informations
SMD3 SERVICE USAGERS

09 71 00 84 24 / service.usagers@smd3.fr



SMD3 SERVICE USAGERS
09 71 00 84 24 / service.usagers@smd3.fr



BRÛLAGE DES DECHETS VERTS

L'usage du feu est réglementé par l'arrêté préfectoral du 05 avril 2017 modifié par l'arrêté préfectoral du 21 juillet 2017.

Dans les communes rurales, en l'absence d'épisode de pollution de l'air ambiant ou d'autres mesures exceptionnelles prises par décision municipale ou préfectorale, le brûlage des végétaux par les particuliers est toléré entre le 01 octobre et le dernier jour de février. Le brûlage est interdit aux collectivités et entreprises d'espaces verts.



Le brûlage doit être précédé d'une déclaration en Mairie trois jours avant sa réalisation. Les préconisations suivantes doivent être respectées :

- brûlage réalisé entre 10h et 16h
- en l'absence de vent
- sur une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule de secours
- en présence de moyens humains et matériels permettant d'enrayer tout incendie

ENTRETIEN DU PAS DE PORTE

Le balayage des rues du bourg de St-Caprise de Lalande est assuré par le personnel de la commune, mais il est demandé à tous les habitants d'apporter leur concours au maintien de la propreté devant leur habitation.

Il est indispensable de dégager la neige ou la glace et de balayer son trottoir. Vous devez aussi élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure de voies.



VIGILANCE EN CETTE FIN D'ANNÉE



RESTEZ PARTICULIÈREMENT ATTENTIFS, DES FAITS DE CAMBRIOLAGE ONT RÉCEMMENT ÉTÉ SIGNALÉS DANS LA COMMUNE.

DES INDIVIDUS SE PRÉSENTANT COMME PRESTATAIRES DE NETTOYAGE OU DE TAILLE D'ARBRES PROFITENT DE CETTE APPROCHE POUR S'INTRODUIRE DANS LES DOMICILES ET DÉROBER DE L'ARGENT LIQUIDE. ILS CIRCULERAIENT DANS UN VÉHICULE BLANC MUNI D'UNE ÉCHELLE SUR LE TOIT ET SERAIENT DEUX INDIVIDUS.

SOYEZ PRUDENTS ET SIGNEZ TOUT COMPORTEMENT SUSPECT EN COMPOSANT LE 17.



Horaires

VALIDABLES DU **02/09/2024** AU **04/07/2025**

CARS RÉGIONAUX
LIGNE
334

PLUS D'INFORMATION : **0970 870 870** APPEL NON SURTAXÉ.

BEAUMONTOIS-EN-PÉRIGORD → LALINDE → BERGERAC

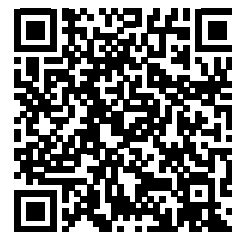
		TOUTE PÉRIODE *														
		L	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	
		(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	
		TAD	TAD	TAD	TAD	TAD	TAD	TAD	TAD	TAD	TAD	TAD	TAD	TAD	TAD	
BEAUMONTOIS-EN-P. NAUSSANNES FAUX	Collège Léo Testut	-	-	-	-	-	06:45	06:45	06:54	-	(2)	-	08:54	12:23	08:54	12:23
	Salle des Sports	-	-	-	-	-	-	06:55	-	-	-	-	-	-	-	-
	La Micalié	-	-	-	-	-	-	07:00	-	-	-	-	-	-	-	-
	Parking de la Mairie	-	-	-	-	-	-	07:04	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-AUBIN-DE-LANQUAIS BAYAC COUZE-ET-SAINT-FRONT LALINDE	Place de l'Eglise	-	-	-	-	-	-	07:08	-	-	-	-	-	-	-	-
	D660	-	-	-	-	-	06:53	-	07:02	-	-	09:02	12:31	09:02	12:31	
	Mairie	-	-	-	-	-	06:59	-	07:08	-	-	09:08	12:37	09:08	12:37	
	Monument	-	-	06:53	-	-	-	-	07:12	13:07	13:07	09:12	12:41	09:12	12:41	
ST-CAPRAISE-DE-LALINDE MOULEYDIER	La Bourriette	06:40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Sauveboeuf Ecole	06:45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Collège Jean Monnet	06:55	06:55	06:55	-	-	-	-	07:13	13:08	13:08	09:13	12:42	09:13	12:42	
	La Gratusse (EDF)	06:58	06:58	06:58	-	-	-	-	07:14	13:09	13:09	09:14	12:43	09:14	12:43	
	Port de Couze	07:00	07:00	07:00	07:00	-	-	-	07:17	13:13	13:13	09:17	12:47	09:17	12:47	
	Place du Bicentenaire	07:04	07:04	07:04	07:04	-	07:04	-	07:23	13:19	13:19	09:23	12:53	09:23	12:53	
	Tuileries (EDF)	07:06	07:06	07:06	07:06	07:06	07:06	-	07:25	13:21	13:21	09:25	12:55	09:25	12:55	
CREYSSE	Tuileries Bourg	07:07	07:07	07:07	07:07	07:07	07:07	-	07:27	13:23	13:23	09:27	12:57	09:27	12:57	
	Lot St Cybard	07:09	07:09	07:09	07:09	07:09	07:09	-	07:29	13:25	13:25	09:29	12:59	09:29	12:59	
	St Cybard	07:10	07:10	07:10	07:10	07:10	07:10	-	07:30	13:26	13:26	09:30	13:00	09:30	13:00	
	Le Bourg	07:11	07:11	07:11	07:11	07:11	07:11	-	07:32	13:28	13:28	09:32	13:02	09:32	13:02	
	Place de l'Ecole	07:14	07:14	07:14	07:14	07:14	07:14	-	07:36	13:32	13:32	09:36	13:06	09:36	13:06	
BERGERAC	Mairie	07:15	07:15	07:15	07:15	07:15	07:15	-	07:37	13:33	13:33	09:37	13:07	09:37	13:07	
	ZA La Roque	07:17	07:17	07:17	07:17	07:17	07:17	-	07:38	13:34	13:34	09:38	13:08	09:38	13:08	
	ZA La Vallade (3)	-	-	-	-	-	-	07:21	-	-	-	-	-	-	-	
	ZAE Paul Loubradou (3)	07:22	07:22	07:22	07:22	07:22	07:22	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Place du Foirail	-	-	07:30	-	-	07:30	-	07:50	13:46	13:46	09:50	13:20	09:50	13:20	
	Lycée Capelle	07:40	-	-	07:40	-	-	-	07:30	-	-	-	-	-	-	
	Lycée des Métiers H. Duc	-	-	07:37	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Collège Saint Front	-	-	07:45	-	07:50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Gare SNCF	-	-	07:55	-	-	07:40	-	07:55	13:51	13:51	09:55	13:25	09:55	13:25	
	Jardin Perdoux	-	-	08:00	-	-	07:45	-	08:00	13:56	13:56	10:00	13:30	10:00	13:30	
Lycée Maine de Biran	-	07:45	-	07:35	-	07:50	-	-	-	-	-	-	-	-		
Collège Eugene Leroy	07:45	-	-	-	-	-	07:40	-	-	-	-	-	-	-		
Collège Jacques Prévert	-	-	-	07:45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Départ TER Bergerac > Bordeaux				8:04			8:04				13:59	13:59	10:21	14:04	10:07	14:04

Les horaires sont établis en fonction des conditions normales de circulation. Les horaires des trains sont donnés à titre indicatif et sous réserve de modification par la SNCF.



Lignes Régionales en Dordogne - Ligne 334
Nouveaux horaires valables du 05/07/2025 au 31/08/2025

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/cars-regionaux/reseau-et-horaires/dordogne>



TER Nouvelle Aquitaine - Ligne 33 -



TER NOUVELLE-AQUITAINE
LIGNE
33

HORAIRES DU **14/12/2025** AU **03/07/2026**
SARLAT > BERGERAC > BORDEAUX

Nouveaux horaires valables du 05/07/2025 au 13/12/2025

<https://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine/se-deplacer/fiches-horaires>





HORAIRE GARE DE LALINDE

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
<i>Lundi</i>	06h45 - 12h00	13h00 - 15h00
<i>Mardi</i>	06h45 - 12h00	13h00 - 15h00
<i>Mercredi</i>	06h45 - 12h00	13h00 - 15h00
<i>Jeudi</i>	06h45 - 12h00	13h00 - 15h00
<i>Vendredi</i>	06h45 - 12h00	13h00 - 15h00
<i>Samedi</i>	Fermé	Fermé
<i>Dimanche</i>	Fermé	Fermé
<i>Jours fériés</i>	Fermé	Fermé

<u>Jour</u>	<u>Manifestations</u>	<u>Où</u>
<i>Vendredi 09/01/2026</i>	Les Vœux du Maire (municipalité)	18h30 Salle des fêtes Place du Bicentenaire
<i>Dimanche 25/01/2026</i>	Repas des aînés (municipalité)	12h00 Salle des fêtes Place du Bicentenaire
<i>Jeudi 05/02/2026</i>	Collecte Don de sang	Salle des fêtes Place du Bicentenaire 15h00 - 18h30 Ou sur rdv : dondesang.efs.sante.fr
Dimanches 15 et 22/03/2026	Les élections municipales	



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE

(sauf périodes de congés)



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Jours et horaires d'ouverture à partir du 1er juillet 2025

Lundi : 13h30 à 17h30
Mardi : 8h30 à 12h30
Mercredi : 9h00 à 12h00
Vendredi : 13h30 à 17h30



L'ATELIER DES COULEURS vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2026.

REPRISE DES ACTIVITÉS 7 JANVIER.

Contacts : Viviane VALERIE : 06 35 52 48 53

Jacqueline CLEMENT : 06 71 11 29 43



06.58.21.18.37



Ape Drôles 2 Rives



apedroles2rives@gmail.com



www.ape-droles-2-rives.fr

Bonjour

Association des Parents d'Élèves – « Les rois de la crêpe » ! Cette année, l'Association des Parents d'Élèves du RPI n'a pas chômé ! Armés de nos spatules, de nos sourires et parfois de notre patience (surtout quand la pâte décidait de faire des grumeaux), nous avons mené plusieurs actions pour soutenir les projets des écoles. En septembre, nous avons attaqué fort avec une vente de crêpes à la Fête du Canal de Saint-Capraise-de-Lalinde.

Merci à la mairie pour son invitation et aux nombreux visiteurs ! Puis, place à la fameuse vente de madeleines dans les écoles du RPI : un grand merci aux parents d'avoir fait grimper les stocks... et le moral des enfants à l'heure du goûter. Fin novembre, direction Jardiland à Bergerac pour une nouvelle opération « crêpes », où l'on a prouvé qu'on pouvait associer jardinage et gourmandise ! Merci à toute l'équipe pour son accueil chaleureux !

Enfin, lors du marché de Noël de Saint-Agne, nous avons une nouvelle fois sorti nos plaques chaudes : merci au comité des fêtes de nous avoir invités et d'avoir succombé une nouvelle fois à l'odeur irrésistible de nos crêpes chaudes.

Et pour 2026 ? Nous avons encore de l'énergie (et des œufs) :

- Une nouvelle vente de crêpes dans un supermarché promis, on ne bloquera pas l'allée du beurre

- Une vente de madeleines Bijou dans les écoles
- La boum de carnaval, parce qu'on adore voir les enfants danser plus longtemps que nous
- Et bien sûr, la grande kermesse de juin, notre moment préféré pour voir les parents tenter de garder leur dignité... aux jeux d'adresse. Merci à tous les parents, bénévoles, partenaires et gourmands : sans vous, aucune de ces aventures ne serait possible !



AAPPMA LES GAULES RÉUNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AAPPMA

L'AAPPMA « les Gaules Réunies de **Mouleydier, Saint-Germain-et-Mons et Saint-Sauveur-de-Bergerac** » tiendra son **assemblée générale annuelle** le :

Samedi 7 février 2026 à 18 heures.

La réunion aura lieu à la salle de l'ancienne école communale de Saint-Sauveur-de-Bergerac.

Le stationnement est possible sur le **parking de la place de la mairie, situé derrière le restaurant.**

Cette assemblée sera l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, de présenter les projets à venir et d'échanger avec les adhérents autour de la vie associative et halieutique du territoire.

Tous les membres et sympathisants sont cordialement invités. Nous vous attendons nombreux.

Cordialement

Carmen GILBERT

Trésorière

278 rue de Ladoux

24140 ERYRAUD-CREMPSE-MAURENS

Tel. 07 70 36 62 80 -Courriel : abyle24@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque et les amateurs de jeux de sociétés du jeudi vous souhaitent une

Bonne année 2026



SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE ET BOTANIQUE DU PÉRIGORD

Ce fut une très belle exposition.

Le samedi après-midi, de nombreux adhérents ont apportés leurs cueillettes en provenance de tout le département et même au-delà, ainsi que les habitants de Saint-Capraise et des environs. Puis les trois mycologues ont déterminés et sélectionnés les différentes espèces. C'est ainsi que le dimanche nous avons 260 espèces à présenter. Le public a été conquis et surpris de découvrir autant de variétés.

L'association SMBP remercie tous les participants

L'ASSOCIATION « NATURE ET SAISONS » PHOTOGRAPHIE ET ÉDITION

À l'heure où l'année 2025 s'achève, l'association *Nature et Saisons* souhaite partager avec les habitants de Saint-Capraise-de-Lalinde quelques regards sensibles posés sur notre territoire, tout en adressant à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour une belle année 2026.

Ce trimestre reste placé sous le signe de l'observation et de la contemplation.

Nous avons le plaisir de proposer, dans ce bulletin, un cliché de la faune sauvage de notre canton : une Chouette hulotte, discrète sentinelle de nos nuits, symbole de la richesse et de la fragilité de notre biodiversité locale.

Mais aussi la capture d'une ambiance et d'une lumière singulières sur l'escalier d'écluses de notre canal à Tuilières qui témoigne de la poésie silencieuse de ce lieu emblématique, où l'eau, la pierre, la brume et la lumière dialoguent au fil des saisons.

En parallèle de ces partages visuels, un travail d'écriture est en cours autour d'une fiction dont l'histoire se déroule pendant la pandémie de COVID-19 : « Un homme sourd voit ressurgir un secret paternel mal perçu autrefois. Le confinement agit comme un huis clos intérieur : privé de lecture labiale par les masques, coupé des autres, il entreprend une traversée intime de la mémoire, de la filiation et de l'identité sourde. » Ce projet s'inscrit dans notre volonté de sensibilisation et d'ouverture, en mettant en lumière d'autres manières de ressentir et d'habiter le monde.

D'autres projets ou sollicitations pour l'année 2026 : expositions, présentations, conférence(s), sont également à l'étude.

Nature et Saisons remercie chaleureusement la municipalité et les habitants pour leur soutien fidèle, et vous souhaite à toutes et à tous une année 2026 placée sous le signe de la curiosité, du respect du vivant et du partage.

Laurent CHAUVETON - Président

Courriel : natureetsaisons@orange.fr

Pages Instagram et Facebook :
@natureeetsaisons photographie

Site internet et boutique en ligne : natureetsaisons.fr





HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE (Sauf périodes de congés)

<u>Jours</u>	<u>Matin</u>	<u>Après-midi</u>
<u>Lundi</u>	Fermée au public	14h00 à 18h00
<u>Mardi</u>	08 00 - 12h00	14h00 à 18h00
<u>Mercredi</u>	08h00 - 12h00	Fermé
<u>Jeudi</u>	08 00 - 12h00	14h00 à 18h00
<u>Vendredi</u>	08h00 -12h00	14h00 à 18h00
<u>Samedi</u>	09h00 - 12h00	Fermé



HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Depuis le 19 septembre 2025, pendant l'ouverture de la bibliothèque les jeudis de 14h30 à 17h00, nous sommes heureux d'accueillir les amateurs de jeux de société.

Si nécessaire, en dehors des jours et horaires d'ouverture : Thérèse : 06.08.41.56.76

<u>Mois</u>	<u>Jours</u>	<u>Horaires</u>
<u>Janvier 2026</u>	Mardi 06/01/2026	De 10h30 à 12h00
	Jeudi 08/01/2026	De 14h30 à 17h00
	Mardi 13/01/2026	De 10h30 à 12h00
	Jeudi 15/01/2026	De 14h30 à 17h00
	Mardi 20/01/2026	De 10h30 à 12h00
	Jeudi 22/01/2026	De 14h30 à 17h00
	Mardi 27/01/2026	De 10h30 à 12h00
<u>Février 2026</u>	Jeudi 29/01/2026	De 14h30 à 17h00
	Mardi 03/02/2026	De 10h30 à 12h00
	Jeudi 05/02/2026	De 14h30 à 17h00
	Mardi 10/02/2026	De 10h30 à 12h00
	Jeudi 12/02/2026	De 14h30 à 17h00
	Mardi 17/02/2026	De 10h30 à 12h00
	Jeudi 19/02/2026	De 14h30 à 17h00
<u>Mars 2026</u>	Mardi 24/02/2026	De 10h30 à 12h00
	Jeudi 26/02/2026	De 14h30 à 17h00
	Mardi 03/03/2026	De 10h30 à 12h00
	Jeudi 05/03/2026	De 14h30 à 17h00
	Mardi 10/03/2026	De 10h30 à 12h00
	Jeudi 12/03/2026	De 14h30 à 17h00
	Mardi 17/03/2026	De 10h30 à 12h00
<u>Avril 2026</u>	Jeudi 19/03/2026	De 14h30 à 17h00
	Mardi 24/03/2026	De 10h30 à 12h00
	Jeudi 26/03/2026	De 14h30 à 17h00
	Jeudi 02/04/2026	De 14h30 à 17h00
	Mardi 07/04/2026	De 10h30 à 12h00
	Jeudi 09/04/2026	De 14h30 à 17h00
	Mardi 14/04/2026	De 10h30 à 12h00
	Jeudi 16/04/2026	De 14h30 à 17h00
Mardi 21/04/2026	De 10h30 à 12h00	
Jeudi 23/04/2026	De 14h30 à 17h00	
Mardi 28/04/2026	De 10h30 à 12h00	
Jeudi 30/04/2026	De 14h30 à 17h00	



PHARMACIES DE GARDES

NB : les gardes débutent le vendredi à la fermeture jusqu'au vendredi d'après 14h00, sauf les vendredis fériés, jusqu'au samedi matin.

Attention : En cas de changement de garde en cours d'année, il est judicieux de composer le 3237 (Service vocal Résogardes) afin de s'assurer du nom de la pharmacie de garde

<u>Du vendredi soir 20h00 au vendredi suivant 14h00</u>	<u>Pharmacie</u>	<u>Téléphone</u>
Du 01/01/2026 au 02/01/2026	Pharmacie Heynard - <u>LALINDE</u>	05 53 61 04 35
Du 02/01/2026 au 09/01/2026	Pharmacie Les 3 Vallées- <u>CREYSSE</u>	05 53 23 21 11
Du 09/01/2026 au 16/01/2026	Pharmacie Chamblas - <u>BEAUMONT</u>	05 53 22 30 07
Du 16/01/2026 au 23/01/2026	Pharmacie de la Halle - <u>LALINDE</u>	05 53 22 30 07
Du 23/01/2026 au 30/01/2026	Pharmacie Grenier - <u>MOULEYDIER</u>	05 53 23 20 40
Du 30/01/2026 au 31/01/2026	Pharmacie Les 3 Vallées- <u>CREYSSE</u>	05 53 23 21 11
Du 01/02/2026 au 06/02/2026	Pharmacie Les 3 Vallées- <u>CREYSSE</u>	05 53 23 21 11
Du 06/02/2026 au 13/02/2026	Pharmacie Heynard - <u>LALINDE</u>	05 53 61 04 35
Du 13/02/2026 au 20/02/2026	Pharmacie Revol - <u>COUZE</u>	05 53 61 01 32
Du 20/02/2026 au 27/02/2026	Pharmacie Chamblas - <u>BEAUMONT</u>	05 53 22 30 07
Du 27/02/2026 au 28/02/2026	Pharmacie de la Halle - <u>LALINDE</u>	05 53 22 30 07
Du 01/03/2026 au 06/03/2026	Pharmacie de la Halle - <u>LALINDE</u>	05 53 22 30 07
Du 06/03/2026 au 13/03/2026	Pharmacie Grenier - <u>MOULEYDIER</u>	05 53 23 20 40
Du 13/03/2026 au 20/03/2026	Pharmacie Revol - <u>COUZE</u>	05 53 61 01 32
Du 20/03/2026 au 27/03/2026	Pharmacie Heynard - <u>LALINDE</u>	05 53 61 04 35
Du 27/03/2026 au 31/03/2026	Pharmacie Les 3 Vallées- <u>CREYSSE</u>	05 53 23 21 11
<i>Du 01/04/2026 au 03/04/2026</i>	<i>Pharmacie Les 3 Vallées- CREYSSE</i>	<i>05 53 23 21 11</i>
<i>Du 03/04/2026 au 10/04/2026</i>	<i>Pharmacie Chamblas - BEAUMONT</i>	<i>05 53 22 30 07</i>
<i>Du 10/04/2026 au 17/04/2026</i>	<i>Pharmacie de la Halle - LALINDE</i>	<i>05 53 22 30 07</i>
<i>Du 17/04/2026 au 24/04/2026</i>	<i>Pharmacie Grenier - MOULEYDIER</i>	<i>05 53 23 20 40</i>
<i>Du 24/04/2026 au 30/04/2026</i>	<i>Pharmacie Revol - COUZE</i>	<i>05 53 61 01 32</i>